

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 63/001/2013

AILRC-FR

2 avril 2013

Bosnie-Herzégovine. Les autorités doivent combattre les crimes de haine homophobes et transphobes

Amnesty International appelle les autorités compétentes de Bosnie-Herzégovine à enquêter rapidement, efficacement et de manière approfondie sur une attaque violente perpétrée pour des raisons apparemment homophobes à Sarajevo.

Le 24 mars, peu après minuit, une quinzaine d'hommes proférant des insultes sexistes, homophobes et xénophobes ont attaqué un groupe de sept personnes, dont cinq défenseurs des droits humains de l'association LGBT « Okvir ». Une militante de cette association aurait reçu des coups dans le dos, d'autres auraient été atteints à la tête. L'attaque a eu lieu dans une zone résidentielle de Sarajevo équipée de caméras en circuit fermé.

La police est arrivée après la fuite des assaillants. Lorsque les victimes se sont rendues au poste de police de Centar le lendemain afin de témoigner, ils ont appris que l'affaire n'avaient pas encore été enregistrée.

Amnesty International appelle les autorités compétentes à enquêter rapidement et efficacement sur cette attaque, en utilisant tous les moyens disponibles, y compris, si nécessaire, l'accès aux enregistrements des caméras de vidéosurveillance. Amnesty International appelle également les autorités à mener une enquête approfondie tenant compte des motifs présumés de l'agression (sexe, genre et orientation sexuelle).

Ces motifs, s'ils sont confirmés, doivent être dûment et adéquatement intégrés lors des poursuites et de la sentence. Les attaques basées sur une orientation sexuelle ou une identité de genre réelle ou perçue constituent une grave forme de discrimination.

Amnesty International regrette que le Code pénal de la Bosnie-Herzégovine n'intègre pas l'orientation sexuelle et l'identité de genre comme motifs spécifiques légitimant une enquête et des poursuites contre les crimes de haine.

Amnesty International appelle les autorités de la Bosnie-Herzégovine à prendre des mesures appropriées pour renforcer la protection des personnes LGBT contre les violences, notamment en inscrivant l'orientation sexuelle et l'identité de genre comme motifs de crime de haine dans la législation.

Fin/